



## Notice explicative du projet N°14.8

### **Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques de la Commune de Breteuil-sur-Iton**

Fiche-dispositif N°14 : aide à la création et/ou au développement des pratiques de développement durable, et plus particulièrement les pratiques de mobilité dite « durable »

**Comité de Programmation du 30 mars 2015**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

La Commune de Breteuil-sur-Iton développe, en partenariat avec la communauté de communes, une politique de limitation de l'impact environnemental de ses activités, notamment de limitation de ses émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores liées à ses activités d'entretien.

Ainsi, alors que plusieurs véhicules des services techniques arrivent en fin de vie, la commune réfléchit à l'acquisition de véhicules électriques, ainsi qu'à la rationalisation de sa flotte de véhicules.

Jusqu'ici, l'arrosage des espaces verts était réalisé par un gros véhicule, polluant et très bruyant. En fonction des activités (arrosage avec une citerne ou ramassage avec un camion benne), plusieurs véhicules étaient nécessaires, alors qu'ils n'étaient pas toujours utilisés de manière aussi fréquente qu'ils le permettaient.

La commune envisage donc l'acquisition d'un véhicule électrique, pas trop grand pour pouvoir circuler sans encombre dans la plupart des rues de Breteuil-sur-Iton, et qui soit multifonction, c'est-à-dire que dans une même demi-journée il puisse servir aussi bien à l'arrosage des espaces verts qu'au transport de matériel.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Agir pour la préservation de la qualité de l'air : limiter les émissions de gaz à effet de serre liés au transport
- Soutenir le développement des technologies de véhicules « propres » afin d'assurer une mobilité durable
- Rationaliser la flotte de véhicules en fonction des besoins réels en mobilité et en distance d'autonomie

#### ➤ **Public ciblé :**

Les agents techniques de Breteuil-sur-Iton

### ➤ **Contenu :**

- Descriptif technique du véhicule :

Véhicule utilitaire 100% électrique : Ligier

- ✓ Proposé à la vente depuis plusieurs années, notamment pour la Poste. Il est donc conçu pour se faufiler dans la plupart des rues de ville
- ✓ 7ch – 44kW
- ✓ 2 places – 2 portes+plateau ridelle basculant hydraulique
- ✓ Autonomie : 70 km (ce qui correspond à 50 arrêts-démarrages)
- ✓ Pompe pour l'arrosage : 50 décibels
- ✓ Batteries au lithium

Avec ses accessoires facilement montables-démontables, ce véhicule est à la fois pick-up, plateaux ridelles, véhicule citerne. Cette multifonctionnalité assure une utilisation importante du véhicule.

Ce véhicule sera utilisé par les agents des services techniques lors de leurs déplacements nécessitant le transport de matériel et d'une citerne pour l'arrosage. Il sera utilisé principalement au sein de la Commune.

Son autonomie permet d'effectuer des allers-retours pour chercher du matériel dans les ateliers.

Le véhicule est équipé d'un adaptateur permettant une recharge sur n'importe quelle prise électrique 220 V. Ainsi, le véhicule n'a pas besoin de se trouver à l'endroit de la borne pour se recharger, ce qui évite des allers retours uniquement pour recharger les batteries.

La batterie est au lithium, ce qui garantit une longévité plus importante qu'une batterie au plomb. Elle a une durée de vie de 5 ans si elle est convenablement utilisée. Cela suppose une charge complète au minimum toutes les 5 charges.

### ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Fin 2014 : premières réflexions de la Commune sur l'acquisition d'un véhicule électrique
- Janvier 2015 : étude du cout global d'un véhicule utilitaire électrique, analyse de sa rentabilité financière
- Février 2015 : démonstration par le constructeur au siège des services techniques de Breteuil
- Printemps 2015 : acquisition du véhicule électrique

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

Commune de Breteuil-sur-Iton

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

Commune de Breteuil-sur-Iton

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre de kilomètres parcourus par an avec le véhicule électrique : 4 500 km (228 jours travaillés X 20 km/jour en moyenne), soit environ 100 km/semaine.
2. Nombre d'agents pouvant bénéficier de ce véhicule : 6, dédiés au service « Espaces verts ».

### ➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Emissions de CO<sub>2</sub> économisées au km : 112 g<sup>1</sup>
2. Economie réalisée annuellement sur le coût du carburant : 360 litres de gasoil x 1.40 € en moyenne le litre = 504 € (en comparaison de l'ancien véhicule utilisé auparavant).

### ➤ Critères de notation

#### Partenariat/Concertation :

Les agents de Breteuil-sur-Iton, de l'intercommunalité, le Maire, président de la communauté de communes, à une démonstration du véhicule, au cours de laquelle chacun a pu l'essayer et mesurer en fonction de son expérience s'il correspondait aux besoins.

#### Caractère pilote/Innovation :

Les véhicules utilitaires électriques sont encore très rares sur le marché automobile (un seul concessionnaire en propose). Cette technologie est nouvelle et encore en développement.

Un tel achat pour une collectivité rurale est donc innovant et volontariste.

#### Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les services techniques de Breteuil-sur-Iton.

- *Comment ?*

En calculant le coût global d'un véhicule électrique par rapport à un véhicule équipé d'un moteur thermique essence classique.

- *A quelle échelle ?* A l'échelle de la Commune et des missions des agents.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Non, mais le projet a été présenté en Conseil municipal.

#### Social :

A travers ce projet, la Commune de Breteuil-sur-Iton veut montrer l'exemple auprès de ses administrés en soutenant une technologie pilote en matière de déplacement durable. Par ailleurs, elle veut limiter les nuisances sonores liées au passage de ses véhicules dans la ville, notamment tôt le matin.

#### Ecologie/Environnement :

Limitation des émissions de gaz à effet de serre d'où une contribution à la préservation de la qualité de l'air.

Limitation des nuisances sonores d'où une contribution à la préservation de la qualité de vie.

#### Economie :

Rentabilité économique du véhicule en fonctionnement démontrée par rapport à un véhicule à moteur thermique essence. Autonomie du véhicule adapté aux besoins : pas de surdimensionnement inutile.

---

<sup>1</sup> Par rapport au Renault Kangoo Diesel, équivalent thermique le plus proche du Be Sun L3, qui émet 112g de CO<sub>2</sub>/km.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Acquisition du véhicule électrique	19 435,70
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>19 435,70</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	5 000,00
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	5 434,99
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>10 434,99</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>6 642,76</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>17 077,75</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	2 357,95
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>2 357,95</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>19 435,70</b>
---------------------------------------	------------------

*Nota Bene : Le calcul du FEADER se base sur la décision du Comité LEADER du 6 juin 2012 de financer le double de la différence de prix entre un véhicule électrique et un véhicule diesel (soit 2 x 3 321,38€).*

*Cela représente 34% de la dépense totale.*